

## L'architecture préindustrielle, une image de la permanence au règne de l'éphémère : les forges des Salles et du Vaublanc

D'aucuns trouveront peut-être l'intitulé de cet article délibérément contradictoire : souci de provocation ou volonté de paraître pédant, abscons ? Non, ce n'est pas par plaisir de manier le paradoxe ; c'est, en une formule lapidaire certes, mais au-delà de l'emporte-pièce, partiellement définir, ainsi que je vais essayer de le montrer, la notion de *patrimoine industriel*. Nul autre site que celui où s'exerça un jour l'industrie n'est davantage assujéti à la prégnance du temps qui passe. Les auteurs belges, entre autres, qui savent mieux que nous de quoi il retourne, lorsqu'ils contemplent un monument universellement célèbre comme le Grand Hornu, dans la province de Hainaut, ont depuis longtemps déjà posé les termes de cette esthétique nouvelle, à la fois fonctionnelle, utilitaire et objet d'histoire (1). Une esthétique qui, pour nous Français, reste assez largement à découvrir, à décrypter, voire à reconnaître, à accepter.

Avec le Grand Hornu, le « patrimoine mondial », pour reprendre l'aphorisme ambitieux de l'UNESCO, possède l'archétype d'une « entreprise intégrée », « véritable conglomérat avant la lettre (charbonnage, atelier de

(1) On se référera, pour ne citer que des contributions récentes, aux deux communications prononcées lors du dernier colloque national sur le patrimoine industriel (Lille, 7-9 mai 1987) par :

— René Leboutte : « Musée et patrimoine industriel : l'exemple du musée du fer et du charbon, à Liège », dont les origines, rappelons-le, remontent aux années 1950, sous la direction d'un nom important de l'histoire industrielle belge, René Evrard.

— Adrian Linters : « L'archéologie industrielle en Flandres » où se trouve développé, en bordure de la Lys, autrefois renommée pour la qualité de ses eaux, un important complexe en liaison avec les activités linières, thème également d'une grande richesse — est-il besoin de le mentionner — pour l'industrie bretonne.

D'une manière plus pratique, il est aisé de consulter la synthèse récemment proposée par ce dernier auteur : A. Linters, *Industrie, Archéologie industrielle en Belgique*, Editions Mardaga, Paris, 1986.

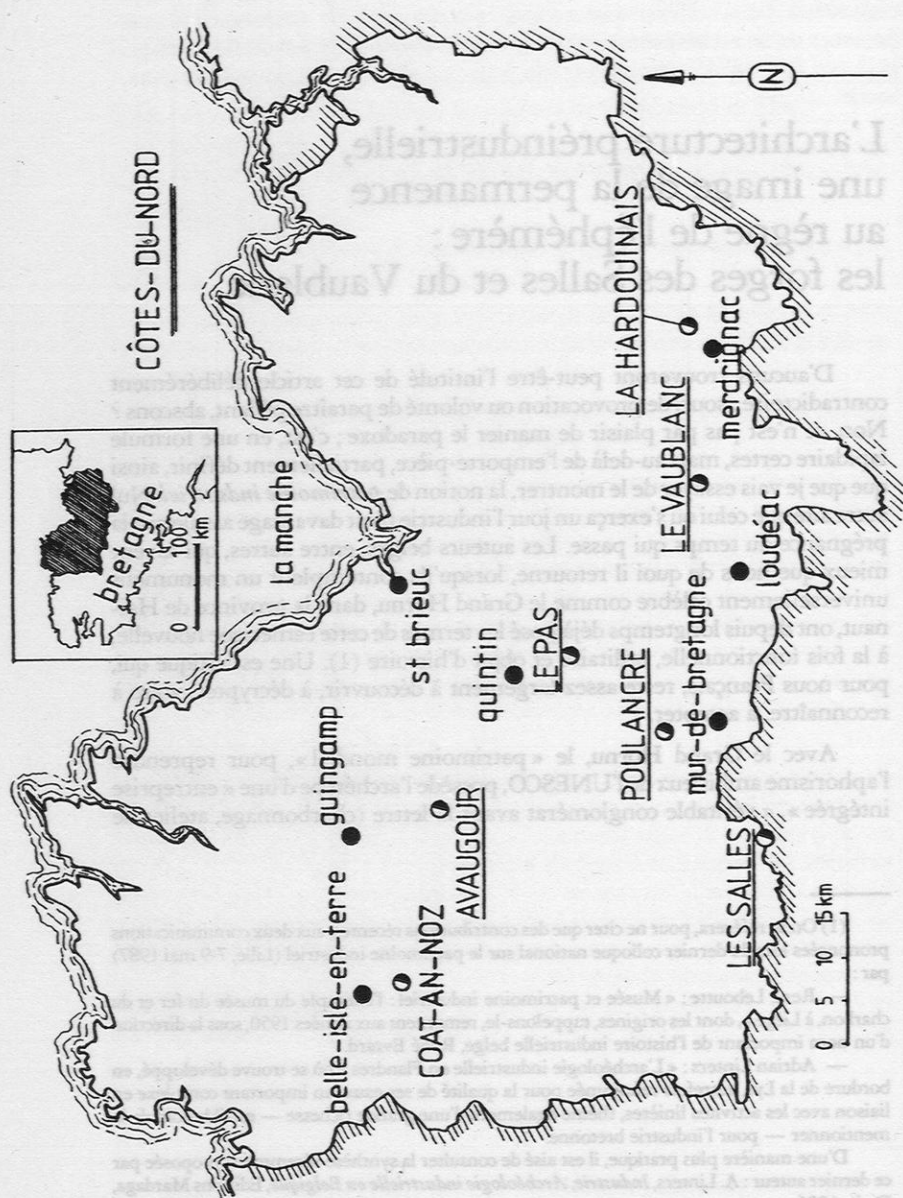


Fig. 1. — Les forges des Salles et du Vaublanc dans leur environnement géographique et sidérurgique.

constructions métalliques, sucrerie) » (2), conçu en plein XIX<sup>e</sup> siècle (1819-1832), à une époque où la révolution industrielle à la française avait encore (et dans certaines régions comme toute la façade ouest, pour longtemps) les pieds dans les « sabots » (3). Certes, nous ne saurions revendiquer ici de tels palais, « véritable(s) Colisée(s) de la première civilisation industrielle » (4). Cependant, les deux modèles d'une sidérurgie lourde à l'ancienne (peut-être serait-il plus précis d'écrire : d'époque et de conception proto-industrielles), les forges des Salles et du Vaublanc — que nous invitons le lecteur à visiter dans les lignes qui suivent — cachés au cœur de la Bretagne (régions de Mur et de Plémet), par ces plaines et ces monts qui aujourd'hui se désertifient tristement, comme vidés de leur substance, ces deux modèles sont les témoins privilégiés d'une chronologie, d'une technologie, d'un habitat, d'une communauté sociale et, une fois rapportés à l'échelle d'une civilisation rurale, apparaissent comme tout à fait remarquables, si ce n'est en fait somptueux (fig. 1).

## 1. Les forges des Salles

### *Une géographie de l'hydraulique*

Les forges des Salles de Rohan, en Perret (Côtes-du-Nord), s'étagent sur environ quatre kilomètres, le long d'un petit cours d'eau prenant sa source non loin du bourg de Sainte-Brigitte (Morbihan) et venant se jeter dans le Blavet légèrement en amont de l'actuel lac de Guériédan (fig. 2). Ce cours d'eau s'appelle *ruisseau de Pont Lann*, avant de se fondre dans une première retenue, dite *étang des Salles*, à hauteur de l'ancien château des Salles qui appartenait aux ducs de Rohan. Il prend ensuite le nom de *ruisseau des forges*, sur lequel on n'a pas aménagé moins de trois autres réservoirs artificiels : *l'étang du fourneau*, *l'étang de la vieille forge* et *l'étang de la forge neuve* (fig. 3).

(2) G. Van den Abeelen, « L'archéologie industrielle », conférence prononcée à l'Académie Belgica de Rome, le 15.12.1972, texte dactylographié, 42 p. On notera la précocité des travaux publiés sur la question en Belgique et, surtout en Grande-Bretagne : voir par exemple, A. Buchanan, *Industrial Archeology in Britain*, Harmondsworth, 1972 et B. Bracegirdle, *The archaeology of the Industrial Revolution*, Londres, 1973. Le premier manuel et répertoire pratique Outre-Manche date de 1971 : N. Cossons et K. Hudson, *Industrial Archaeologists' guide*, Newton Abbot. Dans l'hexagone, l'ouvrage de M. Daumas, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, 1980, a ouvert une série de publications et de recherches très prometteuse. Il demeure incontestablement une référence de base pour qui veut se familiariser avec le domaine du patrimoine industriel.

(3) L'expression est employée par L. Bergeron, dans sa préface à l'ouvrage de C.-I. Brelot et J.-L. Mayaud, *La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs), les conquêtes d'une ferme-atelier aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1982.

(4) G. Van den Abeelen, op. cit.

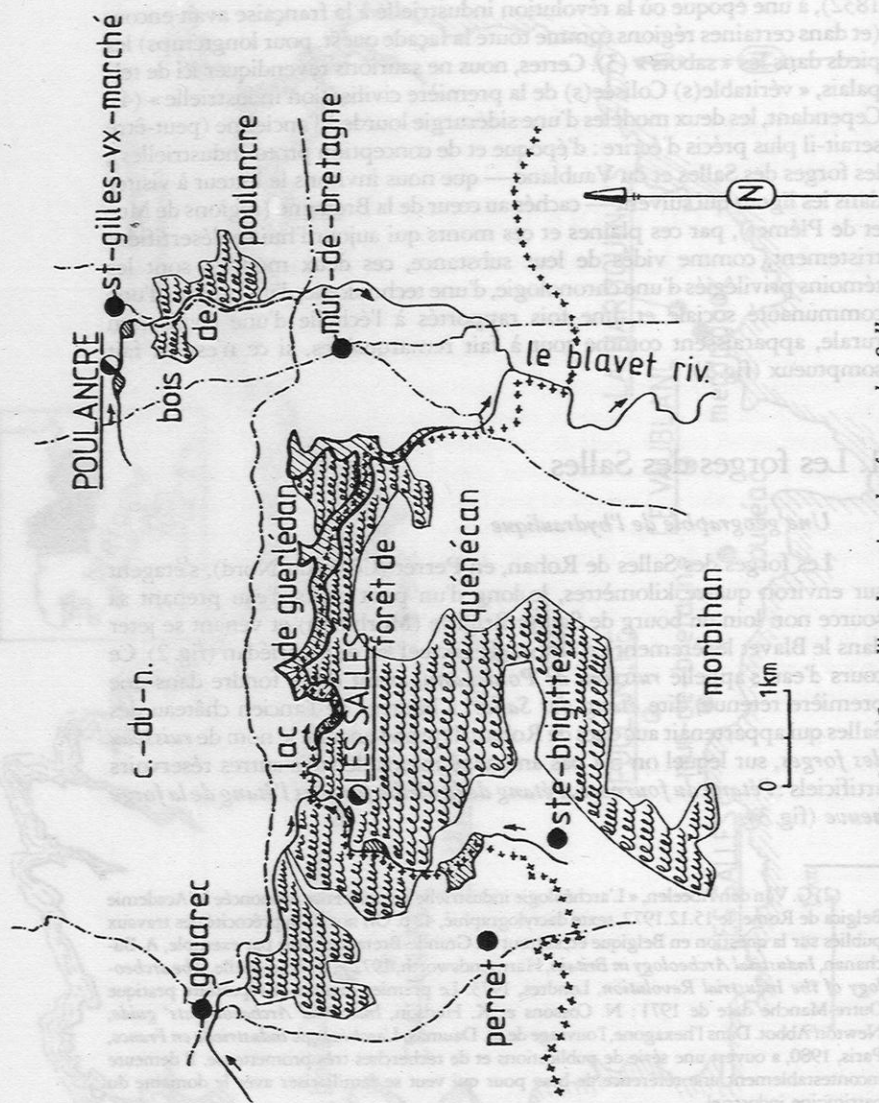


Fig. 2. — Carte d'implantation des forges des Salles.

Ce qu'il est convenu aujourd'hui de désigner sous le titre générique de « forges des Salles » constitue en réalité l'établissement des forges de Guénault, complété par les ateliers de la forge neuve et implanté en contrebas des deux derniers lacs d'aval. Le site est admirable. Il est environné du nord au sud par des collines sur lesquelles s'étendent — et au-delà — les *bois de Mérouse* et la *forêt de Quénécan* qui dépendent actuellement de la même propriété que les bâtiments d'exploitation.

Le charme du val de Guénault fut plus d'une fois loué par les voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle ; ainsi, un ingénieur de l'École des mines de Paris, qui portait par ailleurs sur les installations un regard sévère de praticien, décrivait-il en 1835 leur environnement : « Arrivé à l'usine même, on jouit du plus beau coup d'œil qui soit dans le pays et d'un des plus beaux que l'on puisse voir : le vallon, presque rempli par les étangs qui alimentent l'usine, est entouré d'une ceinture de montagnes haut-boisées, ces coteaux s'échelonnent et la vue se perd dans un vaste horizon de forêts tandis qu'au bas il semble souvent que le pied des arbres soit baigné par les eaux. Le fourneau et la forge ne méritent eux-mêmes aucun détail. Les constructions sont délabrées et le travail se fait au hasard » (5).

Conformément aux caprices du découpage révolutionnaire appliqué à ces établissements d'Ancien Régime, le ruisseau traversant la cour des forges de Guénault rattache une partie de celles-ci au département des Côtes-du-Nord et l'autre à celui du Morbihan (principales références cadastrales : commune de Perret, Côtes-du-Nord, section A1 n<sup>o</sup> 59, 66-67 ; commune de Sainte-Brigitte, Morbihan, section A1 n<sup>o</sup> 5, 8-12). Ce qui fait qu'au moment de déposer leurs documents privés dans les fonds publics pour microfilmage, les propriétaires avaient le choix entre les archives départementales de Saint-Brieuc et Vannes, qui bénéficia finalement de leur préférence. L'ensemble de l'ancien complexe sidérurgique des Salles appartient à M. et Mme Jacques du Pontavice, descendants du lignage de Janzé, par l'alliance de la famille du Luart (6).

(5) F. de Boucheporn, *Journal de voyage*, Bibliothèque de l'École nationale supérieure des mines de Paris, J 1835 (45). Ce fonds d'une richesse extraordinaire sur toute l'industrie lourde française, européenne (voire dans quelques cas, américaine) au XIX<sup>e</sup> siècle, est une source de premier ordre pour l'histoire des techniques. Il rassemble les comptes rendus de voyages effectués par les élèves-ingénieurs, en cours de scolarité, ce que nous appellerions aujourd'hui leurs « stages » pratiques. On constatera, par ailleurs, dans l'article d'E. Monange, que les rapports de la Bretagne et de l'École des mines remontent à l'Ancien Régime, par le truchement de la mine du Huelgoat-Poullaouen.

(6) Je profite de cette nouvelle occasion qui m'est offerte pour leur rendre hommage et les remercier de leur accueil. Leur générosité pour me permettre l'accès le plus libéral à tous leurs papiers de famille ainsi qu'au site n'a jamais été prise en défaut. Sans elle, la plupart des remarques formulées dans cet article et des documents cités n'auraient pu l'être, en particulier les plans du haut fourneau reproduits et évoqués ci-dessous.

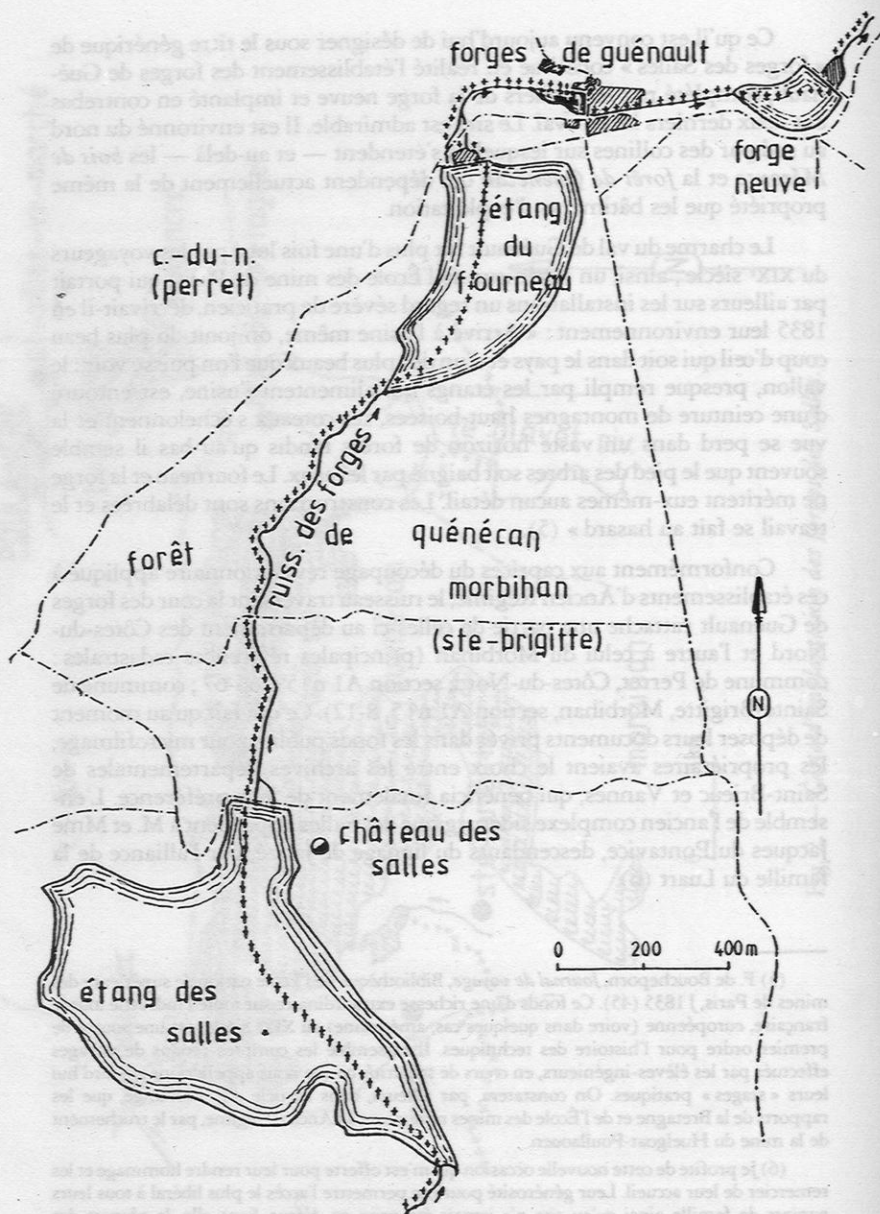


Fig. 3. — Carte des ouvrages hydrauliques des forges en forêt de Quémécan (source : plan d'assemblage cadastral, communes de Perret - 22 et Sainte-Brigitte - 56).

*Les grands points de repère historiques*

L'usine des Salles est à juste titre considérée parmi les plus anciennes grosses forges industrielles de Bretagne. L'expression mérite d'être précisée. Sa création remonte en effet aux années 1621-23, par Henri II de Rohan. Or, on estime, d'après l'analyse des documents financiers de la châtellenie, qu'un haut fourneau et une forte d'affinerie ont été bâtis à la Poitevinière et la Provotière, au pays de Châteaubriant, entre 1505 et 1515 (7). Un autre exemple de sidérurgie à deux temps vient d'être repéré, en 1560, aux forges d'Avaugour en Plésidy, près de Guingamp, soit beaucoup plus à l'écart des régions techniquement plus évoluées qu'étaient Normandie, Touraine, Berry et Maine.

Pendant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, nous perdons la trace de ces grosses forges dans la tourmente généralisée qui s'abat sur le royaume. Les guerres de la Ligue furent particulièrement ruineuses en Bretagne, on le sait. H. du Halgouët juge qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la « métallurgie lourde » avait entièrement disparu du duché de Rohan où ne subsistaient plus que les petits « foyers » ancestraux des paysans et ateliers de forges à bras, mis à feu dans l'anarchie la plus complète (8). La date de 1621-23 correspond donc à la renaissance de la grande activité proto-industrielle dans la province de Bretagne. Et seulement à cela — qui est beaucoup déjà.

L'établissement qui fut bâti en aval de l'étang des Salles, à quelques centaines de mètres du château, donnait un nouveau souffle à la fabrication du fer dans la région. Il était composé d'un fourneau, une affinerie, une chaufferie et nous avons tout lieu de penser que, dès ses débuts, il fut équipé en outre d'une fenderie, technique dont l'invention ne remontait alors qu'à quelques décennies, dans la Principauté de Liège. La plus ancienne mention attestée de cet atelier remonte à mai 1635 (9).

(7) C. Herbaut, « La métallurgie de la châtellenie de la Poitevinière à travers les comptes de ses revenus », in J.-F. Belhoste et H. Maheux, *Les forges du pays de Châteaubriant*, Cahiers de l'Inventaire, n° 3, Nantes, 1984, p. 41-53. Les travaux actuels de Claudine Herbaut administrent la preuve que la sidérurgie armoricaine du bas Moyen Age à la Renaissance était loin d'être anémique.

(8) H. du Halgouët, *Le duché de Rohan et ses seigneurs*, Saint-Brieuc, Paris, 1924, p. 87-89. Sans doute n'est-il pas inutile de définir techniquement les filières principales du travail du fer :

— la *forge à bras* était un atelier, souvent itinérant, où l'on élaborait directement le fer, à l'aide de moyens rudimentaires ;

— le *haut fourneau* est un four à marche continue, permettant d'obtenir la fonte à partir du minerai de fer (principe de la *métallurgie à deux temps*), les « foyers » (ou *bas fourneaux*) des paysans marchaient selon le procédé direct d'élaboration du fer ;

— l'*affinerie* est l'atelier de transformation de la fonte en fer, la *chaufferie* le foyer où le fer était chauffé avant d'être travaillé et martelé, la *fenderie* l'atelier de transformation du fer en baguettes et feuillards.

(9) Archives départementales du Morbihan, fonds privé des forges des Salles, 1F, traités et baux divers.

L'histoire des Salles fut particulièrement agitée pendant tout ce XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier adjudicataire fut Geoffroy de Finemey d'Angicourt, qui reçut carte blanche pour monter quatre forges sur les terres des Rohan. Après une contestation faisant suite à sa mort et sa ruine, au cours de laquelle un métallurgiste de la proche région de Châteaubriant, François de Montullé, chercha à s'implanter au centre de la Bretagne, son fils lui succéda, qui céda l'exercice de l'entreprise à Jacques Doisseau, de 1641 à 1646. A cette date, les bâtiments et les matériels furent réunis au domaine du duché de Rohan. Des textes de baux ou sentences de procès certifient que, dès 1635 — et sans doute avant — le fourneau et la forge de Guénault tournaient en parallèle avec ceux des Salles qu'ils ne tardèrent pas à supplanter.

En 1675, à l'issue du bail de Julien le Doyen de la Richardière, recruté parmi les usines à fer du Maine et qui fut poursuivi pour pillage de bois en forêt de Quénécan, le site était quasiment anéanti. Siméon Hay de Couëllan et François de Farcy de Saint-Laurent, nouveaux preneurs, le reconstruisirent. Les clauses du bail qu'ils signèrent avec Marguerite de Rohan nous apprennent quels aménagements furent réalisés :

On dut « réédifier, rétablir et réparer les dites forges de Quénécan et pour cela y faire (...) refaire à neuf la forge de la fenderye (...), le tout estant défectueux à la réserve de l'arbre du marteau qui est bon, et y faire autant de murailles qu'il se pourra pour la rendre plus durable (...), faire le noc fondrier à neuf (...) et le changer de place en sorte qu'il vienne sortir sous les buzes des affineries, faire des buzes neuves à toutes les affineries (...), refaire aussy à neuf les emplacements de la chaufferye et la buze du marteau (...), construire et faire à neuf une halle à charbon de quatre vingt pieds de longueur et trente cinq de largeur (...), laquelle halle sera placée au bout d'em-bas de la forge. Les ponts qui sont à présent de bois seront faits de bonne pierre (...), faire à neuf une mareschanderye et une chambre pour le mareschal au lieu qui sera jugé le plus commode et près de la dicte forge, seront les bâtiments servans de logemens aux maîtres de forges entretenus de toutes réparations (...), fera construire à neuf le nombre de quatre ou cinq petits logemens de murailles et massonnages (...) pour le logement des ouvriers (...) et rétablir les autres logemens qui y sont encore en essence, fera le dict sieur de Coueslan faire et construire deux fourneaux sur une mesme masse à la fenderye avec les roues et arbres et toutes les autres choses nécessaires (...) et réparer (...) les dites chambres et magasins qui sont auprès du vieil fourneau pour le service des deux à construire en la place d'iceluy, fera aussy faire et construire à neuf auprès des dits fourneaux (...) une halle à charbon de quatre vingt pieds de longueur et d'autant de largeur que le terrain le pourra permettre, et au cas que la dite halle et celle qui doit estre faite à la forge d'embas ne seroyent suffisantes (...) en pourra faire une troisième (...) mettra deux arbres neufs et une roue à la dite fenderye, l'autre estant encore bonne (...), le grand et le petit four et la mareschanderye seront aussy faits et réédifiez à neuf,



réparera la fenderye et la maison du fendeur de toute défectuositez (...), réparera et restablira la chaussée du grand estang proche le chasteau des Salles (...) la chaussée de la fenderye (...), mesme celle de la forge d'embas... » (10).

De proche en proche, le site continua de glisser en avant au XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à prendre sa physionomie actuelle sans doute vers la fin du siècle. A la chute du duché de Rohan, il fut racheté, en même temps que les 2400 hectares de la forêt de Quénécan, par Louis-Henri de Janzé, le 25 août 1802, et n'a plus quitté cette famille depuis (11). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les forges furent administrées par les régisseurs Bourdonnay Duclésio et Mario qui ont laissé une abondante et scrupuleuse documentation, tant financière que technique (12).

En 1853, les bâtiments de la forge neuve étaient déjà distraits du bail consenti à Auguste Garnier. C'est avec celui signé pour douze ans avec Marie-Louise de Saint-Vréguet, veuve de Louis-Aimé Carré-Kérisouët (maître de forges au Vaublanc, notre second site, près de la forêt de Loudéac), à compter de 1865, que s'éteignit l'un des seuls hauts fourneaux à n'avoir jamais brûlé que du charbon de bois. Le loyer était alors de 6300 francs par an, plus 40 000 francs pour l'affouage annuel de 20 000 stères, le tout payable en deux termes égaux les 15 avril et octobre (13). On voit bien quelle était la part atteinte à ce moment par les frais de combustible végétal.

Fig. 4. — Plan des Forges de Cambail (milieu XIX<sup>e</sup> siècle, avant les modifications de 1838-59).

(10) Ibid. En principe, la plupart des indications sur la forge au XVII<sup>e</sup> siècle proviennent de cette liasse, hélas ! lacunaire dès qu'on touche au siècle suivant.

(11) Voir H. du Hergouët, *Le duché...*, op. cit. p. 301-02.

(12) C'est cette documentation qui forme l'ossature du splendide recueil d'archives conservé aux forges. Voir à ce propos l'analyse du fonds dans : J.-Y. Andrieux et D. Aupied, « Un bel exemple d'archives industrielles : le fonds privé des forges des Salles de Rohan », *Revue des arts de l'ouest*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1988. D'autres articles de la présente livraison s'étendent sur ce domaine nouveau des « archives industrielles », objet de la récente sollicitude des pouvoirs publics, mais dont la recension et la protection dépendent encore beaucoup du hasard.

Cf. aussi les contributions sur ce thème au colloque national sur le patrimoine industriel, op. cit. voir note (1). Citons, entre autres, Claude Lanette, « Une expérience réussie dans la région Nord-Pas-de-Calais : le recensement et la conservation des archives d'entreprises » ; Catherine Dhérent, « Traitement et exploitation d'archives d'entreprises à travers l'exemple du fonds Boussac-Saint-Frères aux archives du Nord » ; Yvette Lebrigand, « Le centre des archives du monde du travail à l'ancienne usine Motte-Bossut de Roubaix ». Enfin, la revue *L'Histoire* aborde le problème dans un récent numéro : Jean-Maurice de Monrémy, « Rencontre avec un PDG-historien », n° 106, déc. 1987, p. 80-82.

(13) AD Morbihan, forges des Salles, 1 F, op. cit.

*Description monumentale et technique*

Les forges de Guénault étant aujourd'hui quasiment dépourvues de tout équipement de production proprement dit, il est difficile de disjoindre les descriptions technique et monumentale. La disposition du site reflète l'installation classique d'une forge au bois. L'ensemble est construit au fond d'une cuvette : les ateliers de fabrication et de transformation du fer s'échelonnent le long des ouvrages hydrauliques, tandis que les bâtiments de stockage et d'habitation escaladent progressivement les versants des coteaux environnant les étangs de retenue et les biefs de dérivation (fig. 4 et photo 1). On a pour une bonne part sacrifié au monumental et au prestigieux, ce qui confère une noblesse certaine à l'endroit et contribue à expliquer sa notoriété.



*Vue générale des forges de Guénault depuis le versant nord.*

1. balle neuve des charbons ; 2. logements des ouvriers ; 3. ruisseau des bourbiers ; 4. bureau des balances ; 5. mur de soutènement du chemin de fer conduisant le charbon au fourneau (en pointillés : rampe d'accès au gueulard) ; 6. haut fourneau ; 7. ancienne forge ; 8. balle à charbon ; 9. magasin à sable ; 10. forge du maréchal ; 11. magasin de la forge ; 12. écuries ; 13. étables ; 14. logis du maître de forges ; 15. bureau ; 16. vieille borderie ; 17. four à pain ; 18. amas de dépôt de scories ; 19. jardin de M. de Janzé ; 20. Thabor ; 21. ruisseau de la forge ; 22. chemin de fer ; 23. hangar ; 24. charpenterie ; 25. jardin du charpentier ; 26. maison du charpentier ; 27. étang de la forge ; 28. cantine ; 29. chemin des forges à Sainte-Brigitte ; 30. route de Bon-Repos à Perret. (Source : Archives privées des forges des Salles, sans cote).

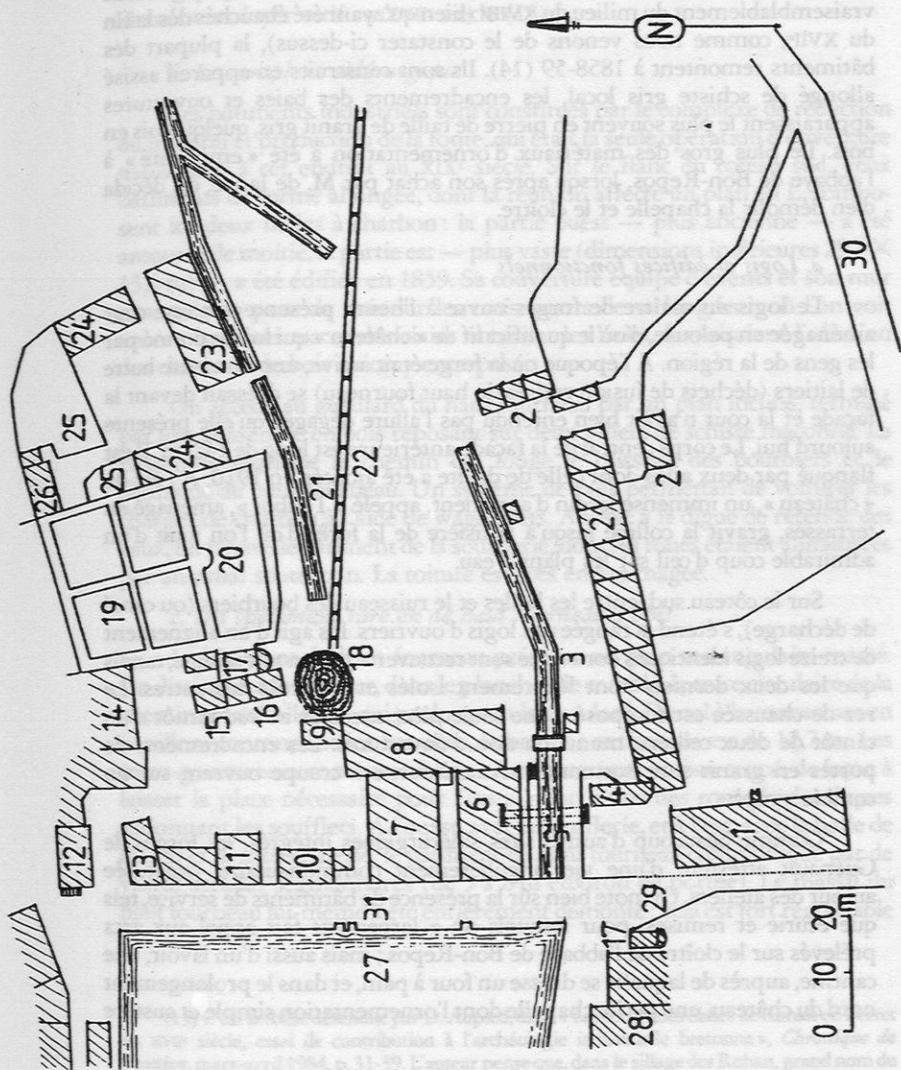


Fig. 4. — Plan des Forges de Guénault (milieu XIX<sup>e</sup> siècle, avant les modifications de 1858-59).

Si l'on excepte le logis du maître de forges (entrepris au XVIII<sup>e</sup> siècle, remanié aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ainsi que ceux des ouvriers qui datent vraisemblablement du milieu du XVIII<sup>e</sup> (bien qu'ayant été ébauchés dès la fin du XVII<sup>e</sup>, comme nous venons de le constater ci-dessus), la plupart des bâtiments remontent à 1858-59 (14). Ils sont construits en appareil assisé allongé de schiste gris local, les encadrements des baies et ouvertures apparaissent le plus souvent en pierre de taille de granit gris, quelquefois en bois. Le plus gros des matériaux d'ornementation a été « emprunté » à l'abbaye de Bon-Repos, lorsqu'après son achat par M. de Janzé, on décida d'en démolir la chapelle et le cloître.

#### *a. Logis et édifices fonctionnels*

Le logis du maître de forges ouvre à l'heure présente sur une cour aménagée en pelouse, d'où le qualificatif de « château » qui lui est donné par les gens de la région. A l'époque où la forge était active, une immense butte de laitiers (déchets de fusion retirés du haut fourneau) se dressait devant la façade et la cour n'avait bien entendu pas l'allure dégagée qu'elle présente aujourd'hui. Le corps central de la façade antérieure est long de 14,5 m. Il est flanqué par deux ailes dont celle de droite a été ajoutée en 1910. A l'est du « château », un immense jardin d'agrément, appelé « Thabor », aménagé en terrasses, gravit la colline jusqu'à la lisière de la forêt d'où l'on jouit d'un admirable coup d'œil sur les plans d'eau.

Sur le coteau sud, entre les halles et le ruisseau des bourbiers (ou canal de décharge), s'étend la rangée des logis d'ouvriers. Il s'agit d'un alignement de treize logis identiques dont onze sont recouverts par un toit unique, tandis que les deux derniers sont légèrement isolés et au droit des autres. Le rez-de-chaussée est composé d'une seule pièce accostée au sud tantôt d'un tantôt de deux celliers, munis ou non d'ouvertures. Les encadrements de portes en granit sont surmontés d'une lucarne à croupe ouvrant sur un comble simple.

Comme beaucoup d'autres sites sidérurgiques intégrés, les forges de Guénault attestent d'une vie singulièrement communautaire, organisée autour des ateliers. On note bien sûr la présence de bâtiments de service, tels que écurie et remises, pour lesquels on a largement fait appel aux arcs prélevés sur le cloître de l'abbaye de Bon-Repos ; mais aussi d'un lavoir, une cantine, auprès de laquelle se dresse un four à pain, et dans le prolongement nord du château, une petite chapelle dont l'ornementation simple et austère

(14) AD Morbihan, forges des Salles, 1 Mi 171 R4-12, « Journal des recettes et dépenses du domaine des forges (frais généraux, secours et aumônes, salaires divers, produits des carrières, revenus des métairies, janvier 1858-décembre 1859) ». On peut, à partir de ce gros registre, reconstituer toutes les opérations de réaménagement du site, ces deux années-là.

est faite de décors en lambris : il est séduisant d'associer cette facture sévère à la religion protestante dont les forges des Salles furent plus que vraisemblablement un foyer actif au XVII<sup>e</sup> siècle (15).

*b. Le complexe sidérurgique*

Les bâtiments industriels sont constitués par le complexe de réduction du minerai et production de la fonte, qui était la seule opération d'envergure maintenue à cet endroit au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le flanc du coteau sud, deux bâtiments de forme allongée, dont la réunion affecte un plan en L, composent les deux halles à charbon : la partie ouest — plus ancienne — a été amputée de moitié, la partie est — plus vaste (dimensions intérieures 29,3 × 13,6 m) — a été édiflée en 1859. Sa couverture équipée d'évents et son mur construit en pans de bois sur les trois quarts de sa longueur, où l'on voit encore quelques traces des claies obturant les baies, favorisaient l'aération des charbons de bois qu'on y entreposait.

On accède au gueulard du haut fourneau par un plan incliné, terminé par une passerelle en bois reposant sur deux piliers de schiste maçonné. La passerelle enjambe le chemin qui longe le ruisseau des bourbiers et le bâtiment du haut fourneau. Un système de rails permettait de voiturier les charges de charbon à l'aide de wagonnets. Adossé à la digue de retenue des eaux, on trouve le bâtiment de la soufflerie, dont les roues étaient alimentées par un canal souterrain. La toiture est très endommagée.

*c. Un spécimen rare en de haut fourneau à bois*

Le bâtiment du haut fourneau présente un plan rectangulaire massif. On distingue à l'intérieur, dans le plancher de comble, la trace circulaire de la cheminée (métallique) qui prolongeait le gueulard. Du sol à la couverture en pavillon, couronnant les batailles, la hauteur extérieure est de 12,7 m. Les murs-gouttereaux sont assemblés au nord-ouest par un pan coupé, de façon à laisser la place nécessaire pour l'installation d'une des roues hydrauliques actionnant les soufflets. A l'ouest, avec la soufflerie, et à l'est, avec la halle de fusion et la maréchalerie, le bâtiment du haut fourneau communique par de vastes arcades segmentaires (de 5 à 8 m environ de portée). Le massif du haut fourneau lui-même a été entièrement démonté : cela est fort regrettable

---

(15) C'est la thèse défendue par D. Aupied, dans « Les forges des Salles de Rohan en Perret au XVII<sup>e</sup> siècle, essai de contribution à l'archéologie industrielle bretonne », *Chronique de Pontivy*, mars-avril 1984, p. 31-39. L'auteur pense que, dans le sillage des Rohan, grand nom du calvinisme au royaume de France, les forges, et d'une façon générale les positions industrielles dominantes, ont pu constituer une structure de résistance confessionnelle à l'emprise catholique. Le fait n'est pas prouvé en soi, mais le rassemblement étonnant de protestants avérés comme maîtres et ouvriers spécialistes dans les forges du grand ouest, est une conjonction indiscutable.

car les spécimens datant des années immédiatement antérieures au traité de commerce avec l'Angleterre (1860), sont certainement des pièces exceptionnelles.

Cependant, nous avons la chance de pouvoir en présenter les plans qui viennent d'être retrouvés parmi les archives privées de l'usine. Ensermé dans l'édifice décrit ci-dessus, le haut fourneau ne pouvait avoir la forme cubique classique que l'on retrouve dans la plupart des exemples inventoriés en Bretagne. Il était au contraire petit et rond (fig. 5). Il s'agissait d'un édifice tronconique haut de 10,50 m à la coulée et 12 m à la base, dont le rayon atteignait au sol 2,80 m et au sommet 1,90 m, sous le plancher du gueulard. Ses dimensions et sa conception évoquent immanquablement le haut fourneau construit en 1827-28 au Rodoir, à la sortie de la Roche-Bernard, sur la route de Nantes, qui était d'allure similaire (rayon : 2,85 m), mais un peu plus élevé, semble-t-il (11,80 m et 14 m).

Bâti par le propriétaire de la forêt de la Bretèche, de Formon, il avait pu être influencé par la technologie à l'anglaise, car ce personnage avait été associé, dans les mêmes années, à un projet d'usine avec réduction de la fonte au coke, à Meilleray, près de Châteaubriant. Le haut fourneau des Salles en adopte, un demi-siècle plus tard, le principe et les proportions. Toutefois, la cuve restait assez étroite, ventrue et c'est davantage le relatif allègement de la maçonnerie qui attire l'attention (fig. 6) (16). Le plan figure nettement à ce propos les renforts (de fonte ?) soutenant l'enveloppe du fourneau et l'étayant aux embrasures, le dessin de l'ensemble ayant la physionomie habituelle avec double chemisage réfractaire, remplissage et habillage extérieur dont nous avons tout lieu de penser qu'il utilisait encore les ressources des pierres de la *Lande du Course*. Celles-ci, extraites d'une carrière appartenant à la famille de Janzé, sur les hauteurs qui surplombent la forge, étaient célèbres dans tout l'ouest de la France pour leur résistance au feu et aux fortes chaleurs des cycles métallurgiques. La plupart des maîtres de forges (jusque dans le Maine et en Anjou) en équipaient leurs installations.

Le géomètre a pris en outre la peine d'expliciter ses calculs pour obtenir l'inclinaison désirée de la cuve dont la surface interne, comme on l'imagine bien, devait être relativement lisse, si l'on désirait que la descente des charges s'effectuât convenablement. Pour ce faire, on avait recours à des briques gironnées (c'est-à-dire plus étroites à l'un des deux bouts qu'à l'autre), dont le rayon et la largeur étaient soigneusement combinés (fig. 7). Les modèles qui entrèrent dans la construction du haut fourneau des Salles étaient au nombre

(16) On peut comparer le haut fourneau (au bois) des Salles avec son homologue (au coke) qui fut construit aux environs de 1865 au Creusot et reproduit par Percy, *Traité complet de métallurgie*, Paris, 1865.

de sept, dont un seul (le septième) formait le doublage de la cuve. Chaque lot de briques était numéroté pour éviter toute erreur de montage. Le nombre total de briques employées fut de 11 345 (détail : n° 1 : 900, n° 2 : 130, n° 3 : 1200, n° 4 : 1335, n° 5 : 2100, n° 6 : 70, n° 7 : 5610).

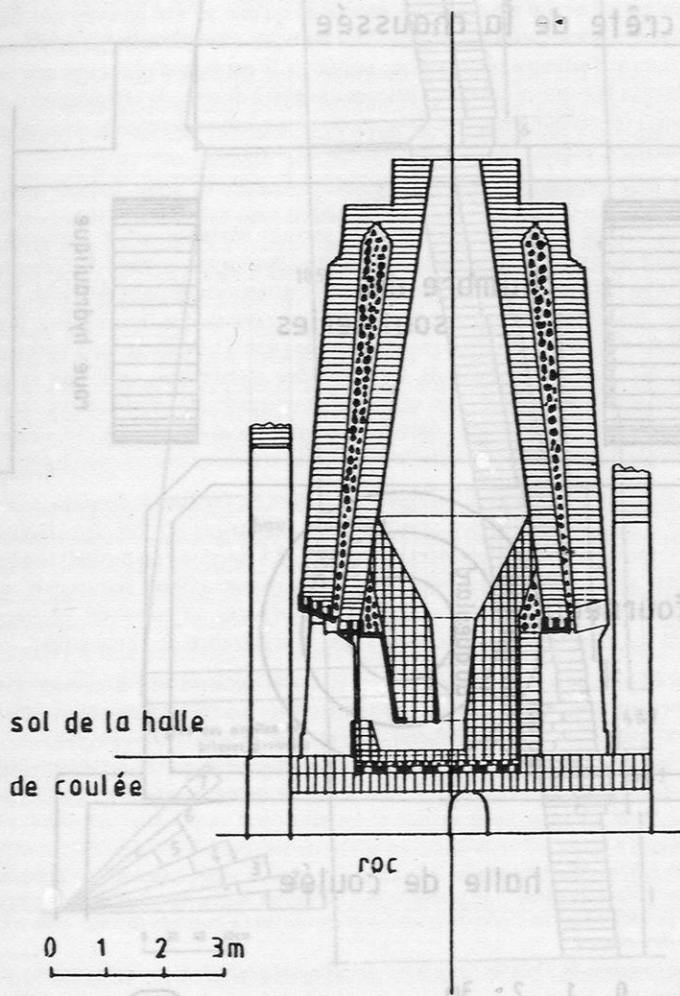


Fig. 5. — Haut fourneau des Salles (1858-59) : coupe.

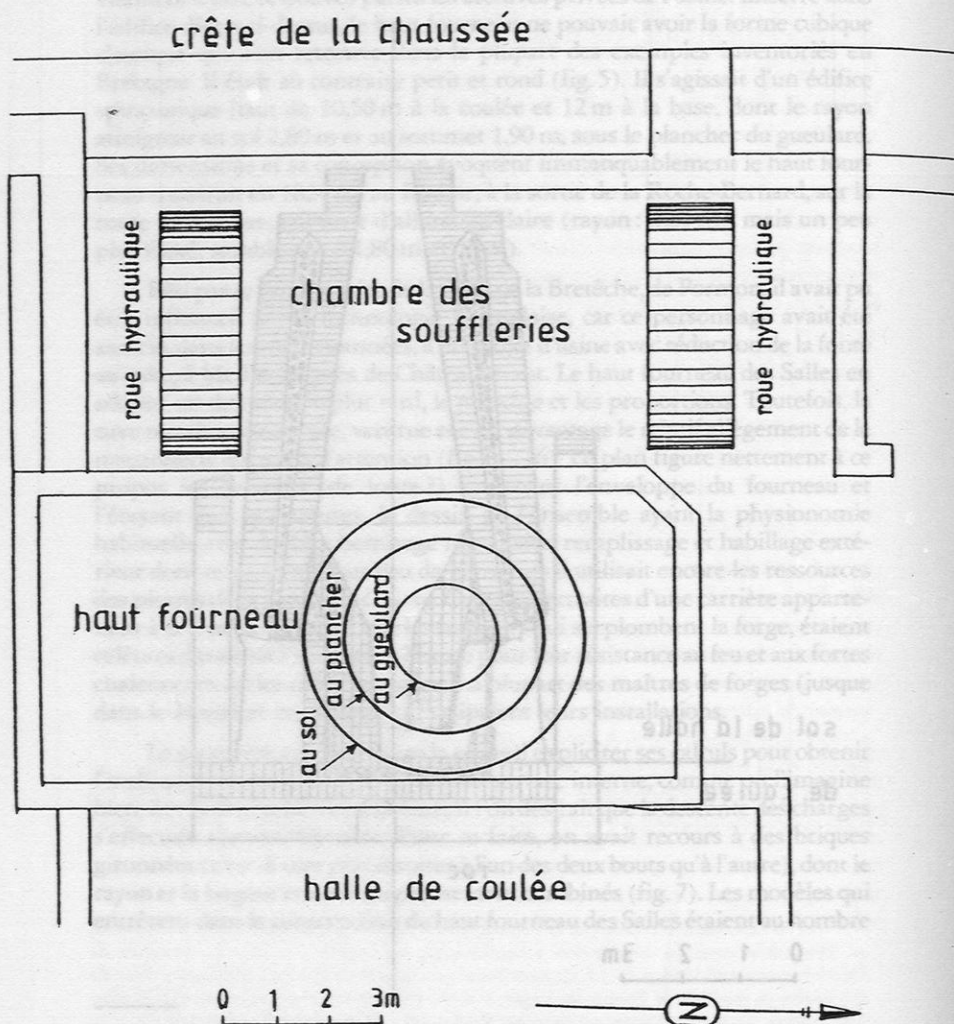


Fig. 6. — *Id.* : plan au sol.



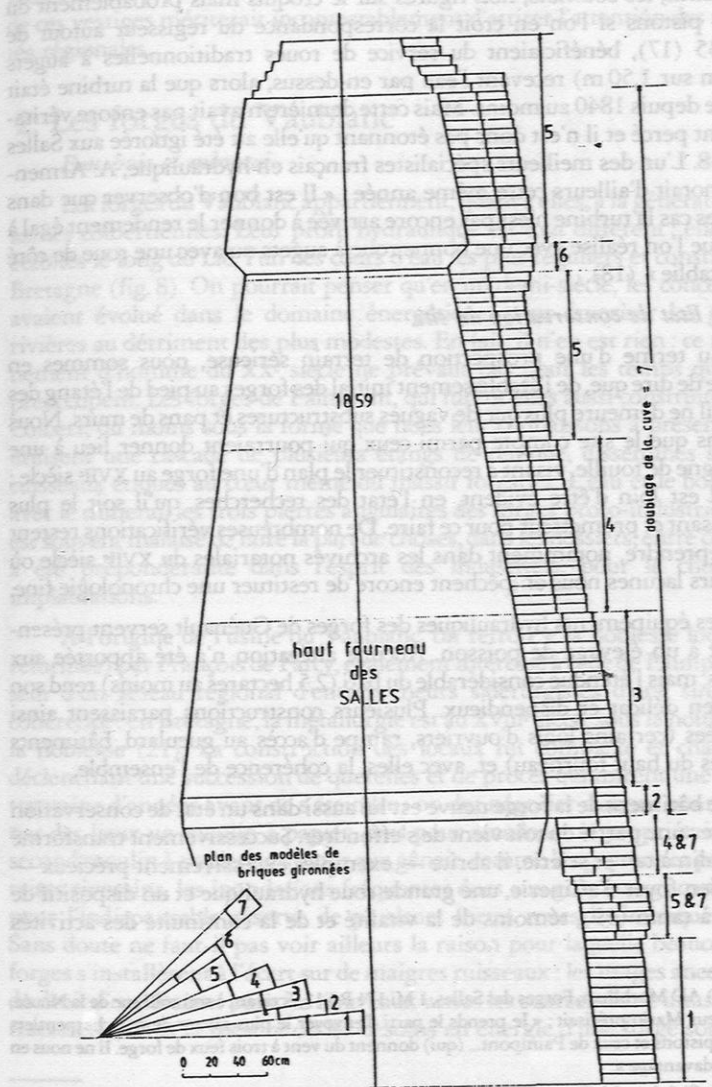


Fig. 7. — Id. : croquis détaillant la disposition, l'épaisseur et la longueur des briques réfractaires formant la chemise du fourneau. (Source : Archives privées des forges des Salles, sans cote).

Enfin, les soufflets, non figurés sur le croquis mais probablement du type à pistons si l'on en croit la correspondance du régisseur autour de 1830-35 (17), bénéficiaient du service de roues traditionnelles à augets (4,20 m sur 1,50 m) recevant l'eau par en-dessus, alors que la turbine était connue depuis 1840 au moins. Mais cette dernière n'avait pas encore véritablement percé et il n'est donc pas étonnant qu'elle ait été ignorée aux Salles en 1858. L'un des meilleurs spécialistes français en hydraulique, A. Armen-gaud, notait d'ailleurs cette même année : « Il est bon d'observer que dans bien des cas la turbine n'est pas encore arrivée à donner le rendement égal à celui que l'on réalise avec une bonne roue à augets ou avec une roue de côté bien établie » (18).

#### *d. Etat de conservation du site*

Au terme d'une prospection de terrain sérieuse, nous sommes en mesure de dire que, de l'établissement initial des forges au pied de l'étang des Salles, il ne demeure plus que de vagues substructures et pans de murs. Nous pensons que le site compte parmi ceux qui pourraient donner lieu à une campagne de fouille, visant à reconstituer le plan d'une forge au XVII<sup>e</sup> siècle ; mais il est loin d'être évident, en l'état des recherches, qu'il soit le plus intéressant et prometteur pour ce faire. De nombreuses vérifications restent à entreprendre, notamment dans les archives notariales du XVII<sup>e</sup> siècle où plusieurs lacunes nous empêchent encore de restituer une chronologie fine.

Les équipements hydrauliques des forges de Guénault servent présentement à un élevage de poisson. Aucune altération n'a été apportée aux édifices, mais l'étendue considérable du bâti (2,5 hectares au moins) rend son entretien délicat et dispendieux. Plusieurs constructions paraissent ainsi menacées (certains logis d'ouvriers, rampe d'accès au gueulard, bâtiments annexes du haut fourneau) et, avec elles, la cohérence de l'ensemble.

Le bâtiment de la forge neuve est lui aussi dans un état de conservation précaire : une partie du toit vient de s'effondrer. Successivement transformé en moulin à tan et scierie, il abrite — exemples excessivement précieux — un ancien foyer d'affinerie, une grande roue hydraulique et un dispositif de herpes à tanin (19), témoins de la vitalité et de la continuité des activités

(17) AD Morbihan, Forges des Salles, 1 Mi 171 R5 15, écrivant à son collègue de la Nouée, le régisseur Mario précisait : « Je prends le parti d'envoyer le plus savant de nos charpentiers voir vos pistons et ceux de Paimpont... (qui) donnent du vent à trois feux de forge. Il ne nous en faut pas davantage ».

(18) Cité dans M. Daumas (sous la dir. de), *Histoire générale des techniques*, Paris, 1968, t. 3, p. 30.

(19) C'est-à-dire un moulin à tan, pour broyer les écorces, entrant ensuite dans le traitement des peaux animales.

Signalons au passage que le site de Guénault a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques voici quelques années.

industrielles qui ont animé la vallée pendant trois siècles et demi. La qualité de ces vestiges mériterait incontestablement d'attirer l'attention des autorités régionales.

## 2. Les forges du Vaublanc

### *Eau, bois et minerai.*

Les forges du Vaublanc appartiennent, quant à elles, à la génération des usines colbertiennes. Leur profil hydraulique est tout différent : elles sont établies le long du Lié, l'un des cours d'eau les plus réguliers et constants de Bretagne (fig. 8). On pourrait penser qu'en un demi-siècle, les conceptions avaient évolué dans le domaine énergétique, pour favoriser les grosses rivières au détriment des plus modestes. En fait, il n'en est rien : ce raisonnement d'homme du XX<sup>e</sup> siècle ne prévaut pas pour les temps qui nous préoccupent. Les forges de Paimpont, qui furent elles aussi construites sous Colbert, du moins sous la forme que nous leur connaissons à présent (20), utilisent une cascade de plusieurs étangs de retenue, disséminés sur des ruisseaux étiques au cœur même du massif forestier. L'eau et le bois sont, avec le minerai, les trois pierres angulaires des forges proto-industrielles. Il est souvent malaisé de faire la part de choses, dans les dossiers, entre celle qui a été prépondérante dans l'esprit des industriels, pour le choix des implantations.

A l'origine de l'usine du Vaublanc, on retrouve la noblesse locale (et réformée) par François de Farcy, également intéressé à celle de Paimpont, au sein d'un réseau régional d'entrepreneurs sidérurgistes d'une singulière cohérence : en Bretagne, la métallurgie est au XVIII<sup>e</sup> siècle sous la houlette de la noblesse (21). La construction des locaux fut complexe et chaotique, déclenchant une succession de querelles et de procès qui mirent une bonne trentaine d'années avant de s'éteindre : on dut négocier d'abord pour éliminer des lieux un moulin à papier, puis pour amadouer le propriétaire d'un second moulin à papier en amont que gênait, comme les paysans et propriétaires riverains, les inondations fréquentes dues aux gros étangs constitués pour l'indispensable réserve de plusieurs fortes roues hydrauliques (22). Sans doute ne faut-il pas voir ailleurs la raison pour laquelle beaucoup de forges s'installèrent à l'écart sur de maigres ruisseaux : les usages ancestraux du droit d'eau étaient pour les nouveaux venus les sources d'une intarissable tracasserie, dans la mesure où les besoins en énergie d'une forge sont sans

(20) On estime que le site de Paimpont a été aménagé à échelle industrielle antérieurement à l'époque colbertienne, mais la preuve formelle n'en a pas encore été apportée.

(21) J. Meyer, *La noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1966.

(22) Les pièces principales du dossier de fondation sont réunies dans le fonds du comte de Beaucorps, série J, AD Côtes-du-Nord.

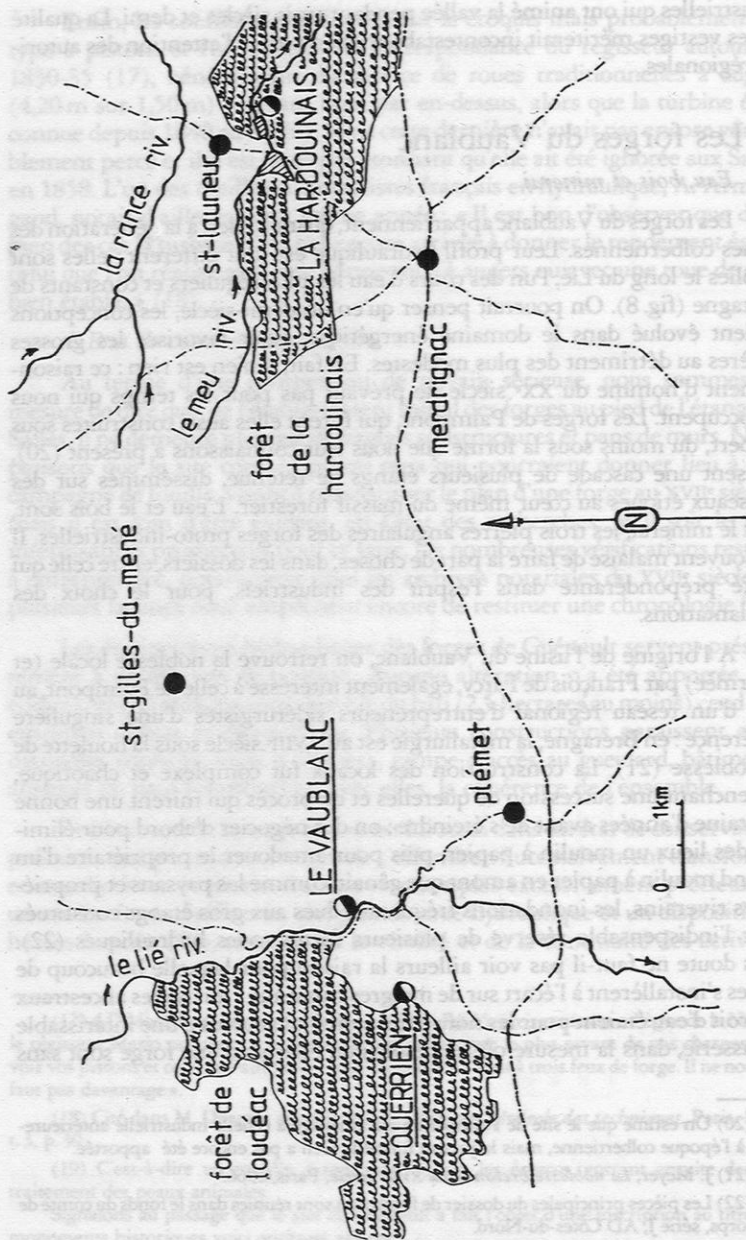


Fig. 8. — Carte d'implantation des forges du Vaublanc.

commune mesure avec ceux d'un petit moulin à farine, à foulon ou autre. Voir une forge s'installer, c'était pour ses voisins être confrontés au bouleversement violent d'un paysage multi-séculaire.

L'emplacement choisi pour le Vaublanc résultait d'un compromis entre les nécessités des fournitures en eau et en bois : il est en lisière de la forêt de Loudéac, au sous-sol de surcroît riche en minerai, où fut dressé le premier haut fourneau de l'établissement, à Querrien, en la Prénessay, dont les registres paroissiaux mentionnent moult « boisiliers », « charbonniers » et autres « tireurs de mine » (23). Mais la forêt de Loudéac ne demeura pas longtemps le centre d'attraction de la forge. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la réduction du minerai se pratiquait dans un second haut fourneau, bâti à flanc de côteau, au Vaublanc même.

Pour faciliter le transport des pondéreux, on devait en effet recourir au subterfuge des pentes : n'oublions pas que les gueues de fonte, sortes de barres oblongues, pesant aisément jusqu'à mille livres ou plus, étaient véhiculées entre la halle de fusion et l'affinerie sur des rondins, manœuvrés à bras par simple effet de levier. On imagine mal les « valets », aides des ouvriers en titre, faire gravir les côtes à des charges aussi impressionnantes, dans un équipage aussi précaire ! Pour autant, on dut actionner les soufflets du haut fourneau à l'aide d'une roue disjointe de l'ensemble, trop élevée pour bénéficier du cours du lié. Le minuscule ruisseau qui y pourvoyait vaille que vaille était certainement d'un très médiocre débit. C'était une autre faiblesse gênante pour nos industriels (24).

#### *Principaux points de repère historiques.*

En 1675, le fondateur, François de Farcy, passait la main pour la somme de 45 000 livres, à Siméon Hay, comte de Couëllan qui mourut jeune (43 ans) ; et c'est par l'alliance de sa fille, Renée-Catherine, avec les Derval que la forge parvint en 1715 chez les Saint-Pern, autres titulaires d'un des vastes domaines fonciers de la Bretagne d'Ancien Régime. Grands seigneurs, les Saint-Pern vécutrent sous le règne de la régie qu'ils confièrent de 1725 à 1777 à la famille Alba, dont le père, Jean, cumulait les fonctions de banquier à Pontivy et fermier général de Loudéac-La-Chèze-la Trinité, au duché de Rohan.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est, pour notre forge, l'ère de la stabilité. Peu d'évolution : le site perdure, ne gagnant qu'en puissance et régularité de production.

(23) ADC.-du-N., Registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures), la Prénessay, 6E 215/1 (1681-1732) — 3 (1755-1792).

(24) Voir B. Gille, *Les forges françaises en 1772*, Paris, 1960. Le maître de forges de l'époque juge le débit du cours d'eau acceptable (« son courant ne manque point », écrit-il, AD L-et-V., C 1474), mais on est fondé à se méfier de cette appréciation de circonstance, émise à l'occasion d'une des premières enquêtes de l'administration centrale sur l'industrie locale.

La permanence des structures et des hommes s'accommode bien aussi parfois du maintien des traditions. Pour la sidérurgie bretonne, les décennies qui précèdent la Révolution sont celles de l'équilibre (plénitude ou immobilisme ?) du système technique. En même temps, le poids des établissements industriels dans les grandes fortunes foncières grossit : ainsi, lors de la succession de Bertrand de Saint-Pern et Emilie-Angélique de Derval, en 1748, la forge du Vaublanc représente, à elle seule, dix pour cent environ du total en revenus et, si on lui ajoute le rapport de la forêt de la Hardouinais, qui valait essentiellement grâce à elle, c'est-à-dire aux coupes qu'elle faisait vendre, on arrive à plus de vingt-cinq pour cent (25).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle en effet, le fourneau principal de la forge brûlait au milieu de la forêt de la Hardouinais, en Saint-Launeuc. En 1749, il en coûtait chaque année 300 livres au fermier pour en jouir, contre 4400 pour le Vaublanc (composé d'un haut fourneau, un gros marteau, une chaufferie, deux affineries et une fenderie) et 7500 pour la fourniture de 4000 cordes de bois en forêt de la Hardouinais. Ce qui prouve encore une fois l'énorme incidence du prix du bois sur les transactions industrielles dans le demi-siècle prérévolutionnaire (26).

En 1789, le bail du Vaublanc était tenu par François Delaizire, personnage éminent, membre de l'Assemblée Législative en 1791, l'un des tout premiers maîtres de forges à avoir épousé la République. Sa correspondance sincère et véhémement, qui finit par l'envoyer en prison pour une affaire d'assignats-monnaie, sans doute amplifiée par d'aigres rancœurs, exprime l'émouvant effort des forgerons (au moins ceux qui n'avaient pas déserté les lieux), tenaillés par la faim, menacés par les troupes de rebelles chouans (qui investirent le Vaublanc par deux fois), pour fournir en lest les vaisseaux de Port-Malo et Lorient. En 1795, Delaizire céda le bail à son neveu Louis-Alexis Carré, lequel racheta en définitive l'usine avec son frère Pierre-Louis-Alexandre, pour le prix total de 276 543 F et 21 centimes, en août 1808 (27).

Louis-Alexis, intronisé maître des forges à l'âge de 21 ans, était l'aïeul d'une longue dynastie, en ces temps où la jeunesse n'était pas un obstacle aux responsabilités les plus insignes. Cependant la forge abordait une conjoncture moins prometteuse : idéalement située à ses débuts, elle subissait les contrecoups engendrés par l'appauvrissement des filons miniers proches,

(25) Baron de Saint-Pern, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Pern*, Bergerac, 1908, t. 1, p. 591. J.-F. Belhoste et H. Maheux ont même repéré en région de Châteaubriant des exemples où le loyer payé pour obtenir la régie des forges pouvait équivaloir environ à la moitié du revenu d'une petite ou moyenne seigneurie. Ainsi la baronnie de Châteaubriant, pourtant assez conséquente, rapportait-elle en 1729 70 000 livres, dont 34 400 étaient imputées aux forges de Moïsdon et Gravotel, *Les forges du pays...*, op. cit., p. 79-82.

(26) AD C.-du-N., série J, Fonds du comte de Beaucorps, op. cit.

(27) AD C.-du-N., 1 Q, Dossiers des émigrés (famille de Saint-Pern, an II-1808).

l'éloignement progressif des nouveaux gîtes et l'épuisement des forêts. Encore que la question puisse être discutée sous ce dernier rapport. Techniquement, les méthodes évoluaient peu : en 1829, on utilisait toujours par exemple des soufflets trapézoïdaux (28). Il faut attendre 1847 pour voir l'affinage wallon (d'une longévité unique en Bretagne centrale par rapport à l'ensemble du territoire métropolitain) remplacé par le puddlage à la houille et la fenderie traditionnelle relayée par un train de laminoirs dégrossisseurs et finisseurs (29).

Ces améliorations tardives, dont aucune trace matérielle tangible n'a été conservée sur le terrain, ne suffirent pas à préserver l'avenir du Vaublanc. Elles représentent certes une tentative de mise à jour intéressante — qui n'est bien sûr pas unique en Bretagne : les forges de Paimpont avaient adopté dès 1819 le procédé des laminoirs mais n'eurent jamais de fours à puddler à la houille (30) — sans sortir vraiment la manufacture du cycle infernal constitué par l'isolement, la distance vis-à-vis des grands centres portuaires (31), l'attraction domaniale des forêts foncières, l'insuffisance des transports, les mentalités locales, le cloisonnement du marché, les routines techniques tenaces, les réflexes et les tarifs protectionnistes. On le voit, la liste des handicaps est longue !

Dans les années qui suivirent le conflit de 1870-71, les forges du Vaublanc s'éteignirent progressivement, en même temps que celles des Salles, et le site, après avoir contribué une dernière fois à soutenir l'effort de guerre national, fut reconverti en laverie de kaolins, tandis que la famille Carré-Kerisouët tentait de faire fructifier son savoir et une fraction de ses capitaux dans la « Société des forges et aciéries de Bretagne », fondée à Saint-Brieuc, dont la destinée est l'objet d'une autre histoire... De ce point de vue, le démontage de certains des ateliers du Vaublanc pour aller les installer à Saint-Brieuc, à la ville, est tout un symbole. Avec l'extinction du haut

(28) Gazella, Reverchon et Bineau, *Journal de Voyage (III. Voyage de Litré à Poullaouen, IV. Ibid. de Poullaouen à Brest)*, Ecole nationale supérieure des mines de Paris, J 1829 (23). Cf. note (5).

(29) ADC.-du-N., 80 S 3 (2). Une lettre de l'administration centrale (mai 1841) en fait état comme d'un événement dont le propriétaire du Vaublanc aurait omis de l'avertir officiellement.

(30) Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, dossier « Forges de Paimpont », Rennes, 1980.

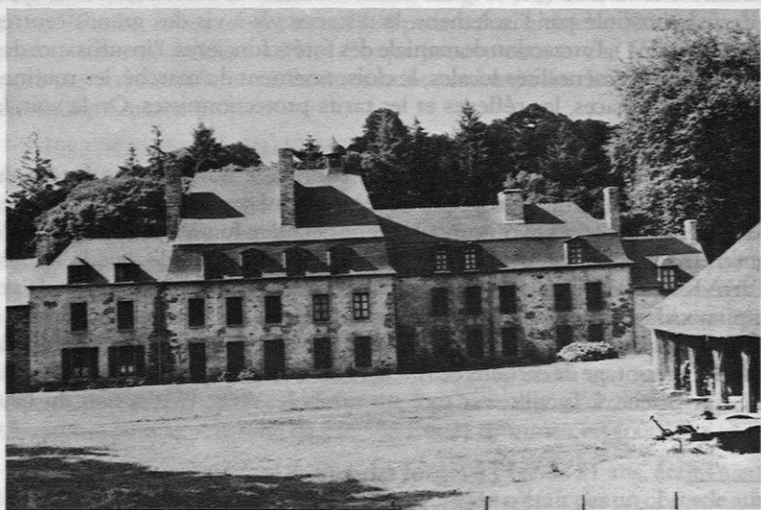
— Le puddlage est l'oxydation de la fonte liquide, par brassage de la loupe et des scories dans un four à réverbère.

(31) Voir sur ce sujet des distances : M. Gautier, *La Bretagne centrale, étude géographique*, La Roche-sur-Yon, 1947 et F. Letaconnoux, « Note comparative sur la distance en temps entre l'intérieur de la Bretagne et la mer aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Annales de Bretagne*, t. 23, 1907-08, p. 305-21. La carte des isochrones au XVIII<sup>e</sup> siècle circonscrit la durée d'un voyage St-Brieuc-Loudéac dans des limites difficilement concevables pour un homme d'aujourd'hui.

fourneau au Vaublanc, c'est le cœur séculaire de la forge qui s'arrête définitivement de battre et, simultanément, la phase d'industrialisation rurale de la Bretagne qui s'achève.

*Description monumentale du site.*

Que reste-t-il sur le terrain, de cette aventure industrielle longue de deux siècles ? L'univers architectural préservé au Vaublanc est plus limité qu'aux Salles (fig. 9 et photo 2). En revanche, il se trouve dans un état de conservation admirable. Du haut fourneau de Querrien, au centre d'une clairière de la forêt de Loudéac, ne subsiste plus qu'un tas de laitiers. On n'évoquera pas ici celui de la Hardouinais dont la dernière version, début XIX<sup>e</sup> siècle, est encore partiellement en place.



*Vue générale des forges du Vaublanc (maison de maître et halle aux laminoirs).*

*a. La prospérité d'une famille de la bourgeoisie industrielle inscrite dans la pierre*

Le site du Vaublanc possède deux chapelles : la plus ancienne date de 1809 et doit être considérée comme le cadeau d'intronisation de la famille Carré qui venait d'acquérir l'entreprise quelques mois plus tôt. Elle remplaçait un autre édifice sans doute plus modeste, grosso modo situé au même endroit, sur le bord nord-est de l'étang de retenue. Il s'agit d'un bâtiment de



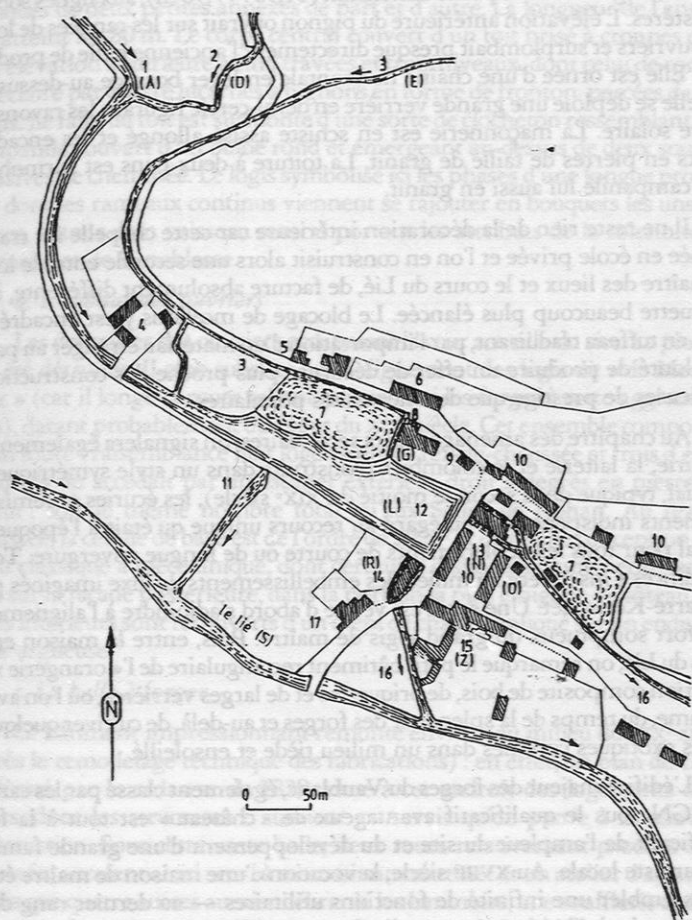


Fig. 9. — Plan des forges du Vaublanc en 1829.

1. canal de dérivation ; 2. ruisseau de Penboët ; 3. bief du haut fourneau ; 4. métairie du Vaublanc ; 5. four à pain ; 6. balle à charbon ; 7. amas de scories ; 8. haut fourneau ; 9. chapelle ; 10. logements d'ouvriers ; 11. vanne de décharge ; 12. étang de retenue ; 13. ateliers de la forge ; 14. fenderie ; 15. logis du maître de forges ; 16. coursier de fuite ; 17. cantine. (source : plan cadastral).

N.B. Les lettres renvoient à la position des ouvrages sur un plan du début XVIII<sup>e</sup>.

plan rectangulaire et de petite dimension (11,50 × 7,90 m), aux lignes sobres et austères. L'élévation antérieure du pignon ouvrait sur les rangées de logis des ouvriers et surplombait presque directement l'ancienne halle de production. Elle est ornée d'une chaîne horizontale en léger bossage au-dessus de laquelle se déploie une grande verrière en demi-cercle figurant les rayons de l'astre solaire. La maçonnerie est en schiste assisé allongé et les encadrements en pierres de taille de granit. La toiture à deux pans est surmontée d'un campanile lui aussi en granit.

Il ne reste rien de la décoration intérieure car cette chapelle fut transformée en école privée et l'on en construisit alors une seconde entre le logis du maître des lieux et le cours du Lié, de facture absolument différente, à la silhouette beaucoup plus élancée. Le blocage de moellons y est encadré de baies en tuffeau traduisant, par l'importation d'un matériau étranger au pays, la volonté de produire un effet de décorum plus proche des constructions religieuses de prestige que des mentalités populaires.

Au chapitre des aménagements secondaires, on signalera également la métairie, la laiterie et le colombier (construits dans un style symétrique et martial, typique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), les écuries et remises, bâtiments indispensables eu égard au recours unique qu'était à l'époque le cheval pour tous les déplacements de courte ou de longue envergure. Tous ces édifices s'inscrivent au milieu des embellissements de luxe imaginés par les Carré-Kérisouët. Une serre est venue d'abord s'adjoindre à l'alignement déjà fort somptueux du grand logis de maître. Puis, entre la maison et le cours du Lié, on remarque le petit bâtiment rectangulaire de l'« orangerie », à élévation composite de bois, de briquettes et de larges verrières, où l'on avait coutume, du temps de la splendeur des forges et au-delà, de cultiver quelques arbres exotiques confinés dans un milieu tiède et ensoleillé.

L'édifice majeur des forges du Vaublanc, également classé par les cartes de l'IGN sous le qualificatif avantageux de « château » est tout à la fois significatif de l'ampleur du site et du développement d'une grande famille sidérurgiste locale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vocation d'une maison de maître était de rassembler une infinité de fonctions utilitaires — au dernier rang desquelles arrivait l'habitat — en un lieu commun. Si nous nous en rapportons au linteau de la grande porte ouvrant sur la façade postérieure en face du Lié, la construction initiale remonterait à 1751. Cela paraît tardif relativement au démarrage des ateliers quelque quatre-vingts ans auparavant et il est raisonnable d'estimer qu'il s'agit là du réaménagement plus luxueux d'un édifice qu'on n'avait pas dû manquer d'entreprendre au moins partiellement beaucoup plus tôt, puisqu'on ne disposait pas dans le voisinage, comme les fermiers des forges des Salles, d'un château domanial susceptible d'être affecté au service des directeurs.

Le bâtiment, de plan très allongé, affectant l'allure de deux L renversés accolés par leur base, ne comporte pas moins de cinq corps principaux

flanqués de deux petites annexes de part et d'autre. La longueur de l'ensemble atteint les 80 m. Le corps central couvert d'un toit brisé à croupes offre une élévation antérieure à cinq travées et trois niveaux, dont celui de comble est éclairé par quatre lucarnes à pignons en forme de fronton, percées dans le brisis. Le faite du toit est surmonté d'une sorte de clocheton ressemblant à un campanile couvert d'un bulbe rond et émergeant au-dessus de deux souches massives de cheminée. Le logis symbolise ici les phases d'une longue prospérité dont les rameaux continus viennent se rajouter en bouquets les uns aux autres, autour d'un vaisseau central portant les attributs de la solennité, de l'autorité et de la noblesse.

#### *b. L'habitat des ouvriers*

Les demeures des ouvriers occupaient la cour actuelle du site. La plupart ont été détruites. Il n'en subsiste que l'alignement des logis dit « de Merdrignac » (car il longe la route reliant aujourd'hui les forges à cette agglomération), datant probablement du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble comportait selon toute vraisemblance huit logements de rez-de-chaussée et trois d'étage auxquels on accédait par un escalier extérieur droit à degrés en pierres de granit : soit le même nombre total qu'aux Salles de Rohan. Au rez-de-chaussée, la cellule de base est de l'ordre de 28 m<sup>2</sup> et offre une conception tout à fait classique à pièce unique, dont certaines disposent d'une petite ouverture sur la façade postérieure, dans la portion la plus éloignée du côté. Les murs intérieurs sont recouverts d'un crépi de chaux appliqué sur un enduit de terre argileuse.

#### *c. La halle à forger*

Ce bâtiment impressionnant remonte environ au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (après le remodelage technique des fabrications) : en effet, un plan de 1810, confirmé par le cadastre de 1829, situe à cet endroit des logements d'ouvriers, dont les structures n'auraient pu servir qu'en partie à la nouvelle construction. Sous cette vaste halle, deux roues relativement proches de la chaussée, auraient ainsi servi à mouvoir un martinet et un atelier d'ajustage, tandis que quatre autres auraient ébranlé les laminoirs, une soufflerie et deux marteaux. Le tout, y compris les roues d'un tour et du haut fourneau, utilisait une force globale de 92 CV, soit un chiffre rangeant le Vaublanc parmi les cent premières usines de France.

### 3. Une approche de l'architecture industrielle

Je reviens, pour finir, à la réflexion sur l'architecture industrielle (32). Elle a peut-être eu tendance, dans ses grandes lignes, à se cantonner jusqu'à

(32) L'une des analyses les plus aiguës, encyclopédiques et récentes sur le sujet est celle de F. Loyer, *Le siècle de l'industrie*, Genève, 1983.

présent dans l'observation (et l'admiration) de l'exceptionnellement beau : Salines d'Arc-et-Senans ou château de la Verrerie au Creusot, par exemple (33). Image d'une manufacture aux évidentes prétentions de prosélytisme dans le premier cas, vitrine d'un des empires industriels français du XIX<sup>e</sup> siècle dans le second. La majorité des items observables est infiniment moins grandiloquente et plus diffuse. Elle est d'autant plus caractéristique du réel, tel qu'il constitue le tissu du corps économique et social.

Ephémère, l'architecture préindustrielle l'est assurément. Il ne nous reste rien des premiers bâtiments qui peuplèrent l'étang des Salles : les textes nous enseignent que la plupart de leurs infrastructures étaient faites de bois. Qu'il soit abandonné, comme à Perret, où les implantations ont dégringolé avec les siècles le long du cours d'eau, ou remodelé, comme au Vaublanc, où le même lieu fut amendé, modifié, bouleversé, le site industriel n'a pas une durée propre à faciliter la lecture de ses différentes phases : la stratigraphie y est malaisée, hasardeuse. De ce fait, le témoignage qu'il nous laisse est celui d'une architecture plus souvent vernaculaire et sociale que productive. Les lieux de l'économie sont aussi bien sûr ceux du rendement : lorsque les fabrications cessèrent au Vaublanc, tout ce qui était récupérable fut transporté à Saint-Brieuc. Ainsi, sachons apprécier les équipements et les outils qui ont franchi les barrières du temps jusqu'à nous : tout témoignage technologique est rare, car la logique industrielle supposerait qu'il eût disparu.

L'un des traits les plus marquants des forges proto-industrielles est peut-être leur cohésion, leur densité, leur unité architecturale et spatiale, leur conception extérieurement symbiotique d'un univers où travail et vie se trouvaient étroitement imbriqués, entrelacés et assemblés au quotidien. La complexité, le foisonnement des sites industriels contemporains sont tout différents. On le conçoit bien lorsqu'on visite les anciennes aciéries de Trignac, en bordure de Loire. Friche énorme par excellence, déroulant des hectares de massives structures en béton. Les piliers de fonte noire, les poutrelles en acier, les verrières et les sheds émergent au-dessus d'une plaine alluvionnaire interminable, à des kilomètres à la ronde. Paysage hallucinant. Mais dans cet entassement, aucune trace de vie. Je veux dire de vie quotidienne : uniquement une logique de la production.

Nos forges, quant à elles, sont aussi de grosses concentrations industrielles, mais lovées et nichées au fond des campagnes. On imagine à les voir quel choc ce dut être pour les paysans du XVII<sup>e</sup> siècle, habitués à la taille d'une hydraulique modeste, lorsqu'ils découvrirent cette accumulation de roues et

(33) Sur Ledoux, consulter par exemple A. Braham, *L'architecture des lumières, de Soufflot à Ledoux*, Paris, 1982. On sait que le château de la Verrerie, ancienne demeure de l'illustre famille Schneider, est à présent le siège de l'éco-musée de la Communauté Le Creusot-Montceau-Les Mines. On trouvera toutes précisions utiles dans la revue éditée par l'écomusée : *Milieux* (n° 1, avril 1980).

de toits. En un sens, les forges sont perdues dans la nature parce qu'il était inconcevable, sous l'Ancien Régime, qu'elles fussent isolées de leur environnement agricole. Les unes n'allaient pas encore sans l'autre. Leur espace traduit l'équilibre d'un monde où Église, pouvoir, technologie vivent un ménage sinon d'harmonie, du moins de raison. Travail et mœurs ont alors le même tempo, la même finalité.

Les ateliers sont serrés les uns contre les autres, dans l'ordre des pentes qui descendent et qui montent, parce que les contraintes de l'ouvrage le voulaient ainsi. Au milieu s'insèrent les havres d'habitat. Aucun rapport de force n'est perceptible sinon celui d'un paternalisme qu'il n'est pas notre propos d'interroger ici. Certes, le logis du maître est autrement imposant que la maisonnette de l'ouvrier. Il est pourvu du décorum et de l'autorité, notamment, par le truchement du clocheton d'où pouvaient émaner les appels au labeur. Mais pas de distance inaccessible. Tout est concentré autour du fourneau et de la forge, car c'est la dignité des arts du feu qui ennoblit l'ensemble, maître aussi bien que vassal. Lorsque la maison du régisseur, du directeur prend de la hauteur par rapport aux ateliers, lorsqu'elle s'en sépare, on est déjà parvenu au XIX<sup>e</sup> siècle, à une forme nouvelle — et bourgeoise — de patronat.

Les forges préindustrielles traduisent ainsi dans le schiste et le granit un univers où la rentabilité n'a pas l'acuité de valeur première, où les rapports de dépendance esquissent une réalité autre que la nôtre. Comment expliquer autrement ces innombrables élévations de pierre ? Les journées de maçons pour les confectionner coûtaient un petit quelque chose, mais la pierre était, elle, pour rien. Elle sortait du domaine foncier. Comme le minerai parfois, et le bois toujours. En face des forges des Salles et du Vaublanc, nous sentons bien la prégnance d'un ordre révolu que nous sommes plutôt habitués à reconstituer dans les livres. Elles méritent notre respect, puisqu'elles sont aussi l'histoire, une partie de notre mémoire. Même si, tout le monde en est bien d'accord, comme l'écrit G. Désert, « l'histoire du patrimoine industrielle n'est pas seulement celle des implantations, des bâtiments, des technologies, elle est aussi un des éléments permettant d'éclairer, de mieux comprendre, les évolutions économiques, sociales et démographiques » (34).

Jean-Yves ANDRIEUX

UA CNRS 1022

(Centre de Recherches sur les sociétés rurales  
traditionnelles de l'ouest armoricain).

(34) G. Désert, préface au volume du *Pays Bas-Normand*, « Vère, Noireau, Saire, 3 vallées industrielles », n° 174, 1984, p. 6. Cette conception est amplement vérifiée, je crois, par les travaux d'A. Brulé qui revivifient complètement notre connaissance des mines bretonnes : la mine a laissé, dans l'ouest armoricain, un bâti moins impressionnant que celui des forges, mais son empreinte sur l'histoire économique y est omniprésente, tout particulièrement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.